



MEMO – VACANCES D'HIVER 2026

Chers Parents,

Vos enfants sont inscrits à l'Accueil de loisirs des vacances de Noël. Vous trouverez ci-dessous un mémo sur le rappel des modalités de fonctionnement de cet accueil pour la période du 16 au 27 février 2026.

1. Organisation de l'accueil des enfants et des familles :

LES MATERNELLES :

✓ Arrivée des enfants :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
 - ⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) - Toutes les maternelles**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
 - ⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) - Toutes les maternelles**
- **A 09h00 et 13h30** - Journée accueil de loisirs :
 - ⇒ **Rez-de-jardin – Toutes les maternelles**

✓ Départ des enfants :

- **A 11h30 (départ petits cantine) - 13h30 - 16h30/17h00 :**
 - ⇒ **Rez-de-jardin – Toutes les maternelles**
 - ⇒ **Au 1^{er} étage (+ 6ans) (accès par l'accueil principal) Après 11h30 jusqu'à 12h00**
- **De 17h00 à 17h30** – Péri loisirs soir :
 - ⇒ **Rez-de-jardin – Toutes les maternelles**
- **De 17h30 jusqu'à 19h30** – Péri loisirs soir :
 - ⇒ **1^{er} étage (accès par l'accueil principal) – Toutes les maternelles et les élémentaires.**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30



LES ELEMENTAIRES :

✓ Arrivée des enfants :

- **De 05h00 à 07h00** - Accueil Matinal :
⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) – Tous les élémentaires**
- **De 07h00 à 09h00** – Péri loisirs matin :
⇒ **Rez-de-jardin (accès par l'escalier extérieur au niveau du parking du Centre Social) – Tous les élémentaires**
- **A 09h00 et 13h30** - Journée accueil de loisirs :
⇒ **1^{er} étage (accès par l'accueil principal) – Tous les élémentaires**

✓ Départ des enfants :

- **A 12h00 - 13h30 - 16h30/17h00 :**
⇒ **1^{er} étage – Tous les élémentaires**
- **De 17h00 jusque 19h30** – Péri loisirs soir :
⇒ **1^{er} étage (accès par l'accueil principal) – Tous les élémentaires et maternelles.**

Si les enfants sont dans le jardin, **passage obligatoire par la salle polyvalente**
(Pas de passage par les jardins par mesure de sécurité)

Fermeture de l'Accueil de Loisirs à 19h30

2. Conditions d'arrivée et de départ :

- ✓ Vous pouvez déposer votre enfant en journée d'Accueil de loisirs **à partir de 09h00 et ce jusqu'à 09h45** et vous pouvez récupérer votre enfant **à partir de 16h30 jusqu'à 17h00**. En dehors de ces horaires le péri-loisirs vous sera facturé (Arrivée avant 09h00 et après 17h00).
- ✓ Il est impossible d'arriver pour le déjeuner.
- ✓ **A leur arrivée, les enfants doivent être impérativement présentés par l'accompagnateur à un animateur.**